



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kabalarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél : 00.381.11 369 17 62 // Fax : 00.381.11 265 30 99
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola>



Compte rendu du Conseil de gestion numéro 6 du Jeudi 21/01/2021

Réunion organisée sous forme virtuelle compte tenue de la situation liée au Covid 19

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- Mme Anne-Sophie SEVERIN, Vice-Président,
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier,
- M. Olivier BRESSARD, Trésorier Adjoint,
- M. Julien ICHE, parent élu,
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire,
- Mme Nathalie Rogon, parent élue, quitte la réunion à 19h45
- M. Bojan MITROVIC, parent élu,
- M. Paul PRESSET, parent élu,

Membres avec voix consultative :

- M. MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Christine CHOURRE, Proviseure de l'École Française de Belgrade
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Française de Belgrade,

Excusés :

- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu
- M. Roland JANKOVIC, parent élu, donne procuration à M. DELAIGUE
- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, remplacé par M. Franck Hiddinga de l'Institut Français.
- Mme BOURGIN, Consule,

17h00 début de réunion.

Voix exprimables en début de session : 10

Voix exprimables en cours de session 10

Mot du président :

M. Allain présente l'ordre du jour au CG pour validation. Ce CG a pour objet d'évoquer individuellement les différents contentieux en cours ou potentiellement à venir concernant l'établissement, qui peuvent avoir des répercussions budgétaires lourdes sur les finances de l'école.

I. Adoption des procès-verbaux du CG numéro 5 du 21 décembre 2020

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le PV numéro 5 du 21 décembre 2020 est adopté

II. Situation concernant les différents contentieux en cours et leur impact potentiel au niveau budgétaire.

Plusieurs contentieux en cours ou potentiels sont évoqués. Compte tenu de leur actualité, de leur impact possible sur le budget 2021, sur conseil des avocats et dans l'intérêt de la structure, aucun développement ne sera rendu public hormis le compte rendu des deux votes rendus :

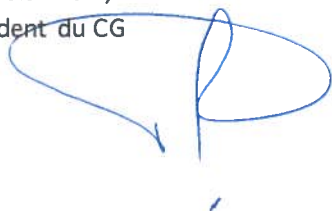
Il est donné mandat au président du CG et au directeur exécutif pour négocier au nom du CG et de l'école dans le but de clôturer les différents contentieux en cours. Sur les trois votes proposés, une seule abstention a été enregistrée, pour chaque vote.

III. Questions diverses

Aucune question diverse n'est portée à la connaissance du CG hormis la proposition de la visite de la nouvelle maternelle par Mme Guerguinov.

Fin de la réunion 19 h 45

François Allain,
Président du CG



Julie HEAM,
Secrétaire du CG

